

quinze années de pratique pour devenir un tapissier émérite. Encore, ici comme partout, la différence d'aptitudes, sensible dès la période d'apprentissage, deviendra-t-elle de plus en plus marquée après un long exercice.

Jadis, les plus habiles travailleurs, qu'on désignait sous le titre de tapissiers de tête, avaient le monopole exclusif des figures et des nus. Les autres passaient leur vie à copier les accessoires, les ornements, les draperies, les fonds, les feuillages, etc. Une parcelle division n'est plus possible aujourd'hui; on habitude peu à peu les jeunes gens à exécuter les têtes et les chairs aussi bien que les accessoires. Mais le tapissier vraiment artiste, celui qui soit dessiner, qui a le sentiment de la couleur, qui voit juste, aura toujours, quoi qu'on fasse, une supériorité notable sur ses collègues.

Aussi, la production annuelle des travailleurs est-elle essentiellement variable. Tout en tenant compte des différences d'ouvrages, tandis qu'un tisseur très adroit atteindra une production de 2m, 50 et dépassera même 3m, 50 par année, son voisin ne pourra pas terminer un mètre de tapisserie dans ses douze mois.

Depuis quelques années, la production moyenne s'est sensiblement élevée. Récemment encore, un atelier de vingt-huit à trente tapissiers n'arrivait qu'à un total annuel de 18 20 mètres; or la production atteint et dépasse aujourd'hui 50 mètres avec une quarantaine de tapissiers, soit une moyenne de 1m, 25 par tête.

Malheureusement, l'organisation de la manufacture ne permet pas de récompenser chacun selon son mérite. Les tapissiers sont des employés ayant un traitement fixe, augmentable à l'ancienneté, les primes de travail accordées aux plus diligents restent impuissantes à corriger des inégalités parfois étonnantes.

Bien qu'ils aient été notablement relevés, depuis une trentaine d'années, les traitements sont encore des plus modiques. Maguère, l'apprenti ne recevait 900 ou 1,000 francs (\$180 à \$200) par an qu'après cinq ou six années de travail, et à vingt-deux ou vingt-trois ans seulement. Les plus favorisés parmi les vétérans ne dépassaient guère un traitement de 2,000 francs (400). Aujourd'hui les traitements de début sont de 1200 francs (240) et peuvent atteindre 3,300 francs (\$660) pour les artistes tapissiers, 4,000 francs (\$800) pour les sous-chefs et 5,000 (1000) pour les chefs.

C'est encore bien peu sans doute si l'on compare ces chiffres modestes aux émoluments attribués aux dessinateurs habiles dans les grandes maisons industrielles. Cette infériorité, constatée à diverses reprises par les rapporteurs du budget de la manufacture, est compensée, dans une certaine mesure, par l'assurance d'une pension de retraite après l'âge de soixante ans.

Le sort des employés des Gobelins se trouve encore amélioré par la jouissance gratuite d'un logement et d'un jardin. L'honneur d'appartenir à une institution dont la réputation est universelle compte aussi pour quelque chose. Certaines familles se sont perpétuées aux Gobelins pendant plusieurs générations; quelques-unes sont restées attachées à la manufacture pendant un siècle et demi et davantage.

Un des exemples les plus remarquables de cette tradition est celui de la famille Duruy. Le père de l'illustre ministre de l'instruction publique exerça longtemps les fonctions de chef de l'atelier de haute lisse. Or l'établissement de cette dynastie aux Gobelins remonterait aux

premières années du XVIII^e siècle. Ses derniers représentants viennent de quitter la maison récemment.

Les métiers de haute lisse sont au nombre de douze; leur largeur varie de 1 mètre à 7m. 50. Rarement la hauteur d'une tapisserie dépasse 3 ou 4 mètres; aussi peut-on souvent placer plusieurs pièces différentes sur le même métier.

Les deux ateliers ouverts au public portent le nom d'atelier de Berry et d'atelier du Nord. Le premier contient trois métiers; le second huit. L'atelier dit du Nord occupe encore l'emplacement où travaillaient Jans, le plus fameux maître tapissier du temps de Louis XIV. Plusieurs fois remanié, il n'a jamais été déplacé, ni reconstruit de fond en comble; cela se voit de reste. On ne manquerait pas aujourd'hui de lui donner plus de largeur et de lumière.

Au rez-de-chaussée de la dernière cour, du côté des jardins, dans l'ancien atelier du maître tapissier de basse lisse Jean Delacroix, travaillent les derniers représentants de l'art pratiqué pendant plus de deux siècles à la savonnerie Chaillot.

Sous la monarchie de juillet, le tapis a occupé cinquante artisans. Leur nombre se trouve maintenant réduit à douze. Aussi un des ateliers est-il fermé et sert-il maintenant de salle d'exposition pour les ouvrages modernes. Deux métiers suffisent à occuper les derniers travailleurs; les tapis en cours d'exécution, d'après le modèle de M. Libert, sont destinés aux salons du palais de l'Elysée.

Si un bon modèle de tapisserie est chose rare de notre temps, il est plus malaisé peut-être de trouver une combinaison satisfaisante de dessin et de couleur pour le tapis. En cette matière, les orientaux sont nos maîtres. A vouloir les imiter, on risque de leur rester inférieur. D'autre part, les ressources du dessin sur sont des plus limitées: le tapis étant destiné à recouvrir un parquet ou un dallage ne doit pas présenter d'épaisseurs, de reliefs, la figure humaine, les animaux, les attributs lui sont interdits. Il serait déplaisant de déposer le pied sur des femmes, des enfants, des cuirasses ou des drapeaux, même sur des fleurs se rapprochant trop de la nature. Le décorateur doit donc se borner à l'emploi d'un petit nombre de couleurs formant comme une sorte de mosaïque. C'est le genre de décoration que les Orientaux, les Persans surtout, ont employé avec un art supérieur. A l'aide de ressources très limitées ils ont su produire des chefs-d'œuvre d'éclat et d'harmonie. Mais ils seraient bien embarrassés aujourd'hui pour égaler les merveilles de leurs anciens artisans, la décadence, qui a si profondément atteint toutes les industries somptuaires depuis qu'on leur demande du bon marché avant tout, a gagné les grands centres orientaux de fabrication de tapis. Les détestables couleurs que la chimie a su tirer de la houille ont pénétré, comme une contagion mortelle, dans toute l'Asie, et aucun pays n'échappe plus aux funestes conséquences de nos découvertes scientifiques.

Raison de plus pour conserver dans l'atelier de teinture des Gobelins les vieilles traditions et les belles couleurs en usage depuis les temps les plus reculés: la cochenille et la garance pour les rouges; la gaudes pour les jaunes; l'indigo pour les bleus. Les tons fournis par l'indigo laissent seuls à désirer. L'inventeur qui doterait la teintures des laines et des soies d'un beau bleu, éclatant, solide, aurait rendu le plus signalé service à l'in-